

AOÛT 1999

BELGIQUE - BELGIE

5310 EGHEZEE

P. P.

7

1372

Musique... Danse... Arts de la Parole...

L'Académie

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE L'ASBL "LES AMIS DE L'ACADÉMIE D'EGHEZÉE". ÉDITEUR RESPONSABLE: ANDRÉ BURON. RUE DE LA GARE, 1 / 5310 ÉGHEZÉE. 081/8101.76



S P É C I A L
R E N T R É E

BONJOUR À TOUS, ÉLÈVES ET PARENTS !



Avant toute chose, j'espère que cet été vous aura apporté sa dose de bonnes surprises, de découvertes et de sérénité. Nous vous accueillerons avec joie, les professeurs, les secrétaires et moi-même, pour une nouvelle année de cheminement artistique commun. C'est avec impatience également que nous rencontrerons les personnes qui se présenteront pour la première fois à nos portes, ce mois de septembre.

Il m'est particulièrement agréable de vous faire parvenir les informations utiles aux inscriptions via ce périodique de l'asbl des Amis de l'Académie.

Comme chaque année, diverses procédures doivent être suivies pour garantir à chacun une inscription dans les meilleures conditions. Nous avons tenté de les rendre plus légères et plus efficaces que les autres années. Ainsi,

- de nombreux professeurs seront présents lors des inscriptions, ce qui limitera normalement les files d'attente ;
- les plages horaires d'inscriptions ont été pratiquement doublées (dès 14H00), dans le même but.
- la cotisation asbl (500 BEF) sera perçue directement (plus de file séparée).

Par ailleurs, un certain nombre de cours complémentaires ont été ouverts cette année, permettant aux élèves de tous les domaines de compléter utilement leur formation (déclamation pour enfants, "corps / rythme / voix", ensembles instrumentaux, etc...). Dès le 1^{er} septembre, une permanence pédagogique sera assurée afin de conseiller chacun dans le choix de son (ses) cours complémentaire(s).

[Rappelons qu'en vertu du dernier décret de l'enseignement artistique, tout élève inscrit en musique (sauf pour le cas précis de l'éveil musical), danse ou arts de la parole doit suivre au minimum 2 périodes de cours par semaine].

Pour permettre à chacun d'aménager au mieux sa rentrée scolaire, les horaires de la plupart des cours ont été insérés dans ce numéro. La faisabilité de ceux-ci doit malgré tout encore être éprouvée, et certains autres doivent encore être précisés (Big band de D. Bodart et "Corps/voix/rythme" de Fr. Bronchain). Pour les derniers ajustements (qui resteront mineurs), rendez-vous à la rentrée !

Bien à vous,

Marc Maréchal,
directeur.

**A C A D É M I E
D É G I S É E**

Rue de la Gare, 1 - 5310 Éghezée

ARTS PARCÉS - MUSIQUE - DANSE



**INSCRIPTIONS POUR
L'ANNÉE SCOLAIRE 1999 - 2000**

RÉINSCRIPTIONS

POUR TOUS LES ÉLÈVES INSCRITS EN 1998 - 1999 :

DU MERCREDI 1^{ER} AU VENDREDI 3 SEPTEMBRE

DE 14H00 À 20H00

APRÈS LE 4 SEPTEMBRE, LES ANCIENS ÉLÈVES PERDENT LEUR PRIORITÉ !

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES

(Y COMPRIS LES FRÈRES ET SŒURS DES ENFANTS DÉJÀ INSCRITS)

JOUR RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE L'ENTITÉ D'EGHEZÉE :

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

DE 9H00 À 12H00

JOURS ACCESSIBLES À TOUS :

LUNDI 6 ET MARDI 7 SEPTEMBRE

DE 14H00 À 20H00



REPRISE DE TOUS LES COURS LE 9 SEPTEMBRE

ACADÉMIE D'ÉGHEZÉE :

HORAIRES DES COURS EN 1999 - 2000

Remarque préalable : les horaires indiqués ici ne peuvent être totalement garantis... ! Des raisons techniques (locaux, etc...) peuvent nous amener à devoir modifier certains d'entre eux. Dans ce cas, tout sera fait pour limiter au maximum les désagréments que cette situation pourrait entraîner.

ARTS PARLÉS [Virginie Pierre] [Hanret]

Éloquence / atelier d'application (8/10 ans)	Me 13H30 - 15H10
Éloquence / atelier d'application (10/12 ans)	Me 15H10 - 16H50
Orthophonie / atelier d'application (12/14 ans)	Me 17H00 - 18H40
Orthophonie / Éloquence (14 ans et plus)	Me 19H00 - 20H40
Déclamation (enfants)	Ve 17H00 - 18H40
Déclamation (adultes)	Ve 18H40 - 19H30
Atelier d'application (14/18 ans)	Ve 19H30 - 21H10

Les ateliers d'application permettent l'approche du jeu de scène (réalisation de spectacles théâtraux, poétiques, etc...)

DANSE [Isabelle Jouffroy]

Classique 1 ^{ère} année	[F1]	Ve 16H30 - 17H20
2 ^{ème} année	[F2]	Ma 16H15 - 17H05 et Sa 9H00 - 9H50
3 ^{ème} année	[F3]	Ma 17H05 - 17H55 et Ve 17H20 - 18H10
4 ^{ème} année	[F4]	Ma 17H55 - 18H45 et Ve 18H10 - 19H00
5 ^{ème} année	[Q1]	Ve 19H00 - 19H50 et Sa 9H50 - 10H40
6 ^{ème} /7 ^{ème} années	[Q2/Q3]	Ma 18H45 - 20H00 et Sa 10H40 - 11H30
8 ^{ème} /9 ^{ème} années	[Q4/Q5]	Ve 19H50 - 20H40 et Sa 11H30 - 12H20
9 ^{ème} /10 ^{ème} années	[Q6/Q7]	Ve 19H50 - 20H40 [avec Q4/5] et Sa 12H20 - 13H35
Jazz		Ve 20H40 - 21H30

MUSIQUE

Éveil Musical 5 ans (Pascale Dossogne)	1A	Lu 16H20 - 17H10
[F.M. préparatoire]		
6/7 ans (Pascale Dossogne)	2A	Sa 9H00 - 9H50
	2B	Ma 15H40 - 16H30
	2C	Ma 16H30 - 17H20

Formation Musicale

Section enfants

[Annick Fraiture] [F1]	1A	Lu 15H40 - 16H30 et Sa 9H00 - 9H50
	1B	Lu 16H30 - 17H20 et Sa 9H50 - 10H40
	1C	Ma 16H00 - 16H50 et Sa 10H50 - 11H40
[Annick Fraiture] [F2]	2A	Lu 17H30 - 18H20 et Sa 11H40 - 12H30
	2B	Ma 16H50 - 17H40 et Sa 12H50 - 13H40
	2C	Lu 18H20 - 19H10 et Ma 17H40 - 18H30

A partir de la rentrée 99-00, la FM3 est organisée en 3 périodes/semaine (réparties en 90 et 60')

(Pascale Dossogne) [F3] 3A Lu 17H10 - 18H10 et 11H00 - 12H30
 3B Lu 18H20 - 19H20 et Sa 13H00 - 14H30
 3C Ma 17H40 - 19H10 et Sa 9H00 - 10H00

(Isabelle Davin) [F4] 4A Me 13H30 - 14H20 et Je 16H30 - 17H20
 4B Me 14H20 - 15H10 et Sa 9H30 - 10H20

(Nathalie Poncelet) 4C Sa 13H50 - 15H40 (périodes groupées)

(Isabelle Davin) [Q1] 5A Me 15H10 - 16H50 et Je 17H20 - 18H10
 5B Je 18H10 - 19H00 et Sa 10H20 - 12H00

(Françoise Hilger) [Q2] 6A Lu 18H00 - 19H40

Section adultes

(Isabelle Davin) Ad1 Je 19H30 - 21H10
 (Françoise Hilger) Ad2 Me 19H00 - 20H40
 (Pascale Dossogne) Ad3 Lu 19H50 - 21H30

Ensemble vocal (Benoît Gilot) Ad Je 19H30 - 21H50 (Hanret)
 Enf Me 16H00 - 17H40

Ensemble Instrumental

- musiques anciennes (Joëlle Lanscotte) Ve 19H50 - 20H40
 - cordes (Benoît Gilot) Sa 9H00 - 10H00 (Hanret)
 - projet "Maurane" Sa 10H00 - 11H00 (Hanret)
 - bouche à oreille "ados" (Marc Maréchal) Sa 11H00 - 12H30 (Hanret)
 - bouche à oreille "enfants" (Marc Maréchal) Sa 12H40 - 13H30 (Hanret)
 - bouche à oreille "adultes" (J. Lanscotte) Me 19H50 - 20H40
 - big band (D. Bodart) Sa (à préciser)

Musique de chambre

(Benoît Gilot) Me/Je

Histoire de la musique

les chefs-d'œuvre de l'histoire de la musique

(Joëlle Lanscotte) Je 19H10 - 20H50 (toutes les 2 semaines)
 calendrier connu dès la rentrée

Les horaires des cours d'instruments sont donnés à titre indicatif (jours fixés mais heures légèrement modifiables)

Chant (Françoise Bronchain) Lu 16H00 - 22H20 (Hanret)

Violon (Philippe Descamps) Lu 15H40 - 20H00
 Sa 9H30 - 14H30

Alto (Benoît Gilot) Je/Sa

Violoncelle (Pascale Mattot) Je 16H30 - 20H00

Flûte à bec (Joëlle Lanscotte) Me 13H00 - 18H40

Ve 16H00 - 19H30

Flûte traversière	[Laurence Dellisse]	Ma 15H30 - 19H40 Me 16H00 - 21H10 Ve 15H30 - 21H30
Saxo - clarinette	[Dominique Vanackere] [Rudi Colin]	Me 13H30 - 20H30 Je 15H30 - 20H00
Cuivres	[Dominique Bodart]	Sa 21H50 - 13H00
Piano	[Fabienne Ghiotto]	Ma 15H30 - 20H30 Ve 15H30 - 20H30
	[Françoise Hilger]	Lu 15H30 - 17H40 et 20H00 - 21H40 Ma 16H00 - 17H00 Ma 19H00 - 21H30 Me 14H30 - 21H35
	[Vincent Mossiat]	Ma 15H55 - 21H45 Je 16H30 - 20H40
	[Alessandra Vistosi]	Lu 16H00 - 21H20 Sa 8H40 - 14H00
Guitare	[Nadine Rooseleir]	Lu 15H40 - 20H40 Je 15H40 - 19H50
	[Pierre-Paul Rudolph]	Ma 16H00 - 21H30 Ve 16H20 - 21H10
Jazz	[Nathalie Lories] [Daniel Stokart]	Ma 16H00 - 22H00 <i>[Hanret]</i> Sa 14H30 - 17H50 <i>[Hanret]</i>
Accompagnement	[Alain Bajot]	Ve 17H00 - 21H10

ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DES COURS D'INSTRUMENT

Lors d'une séance unique, les professeurs établissent l'horaire de leurs élèves pour l'année scolaire: la présence des parents est donc indispensable.

Chant	Françoise Bronchain	Lu 6 à 19H00 <i>[Hanret]</i>
Violon	Philippe Descamps	Lu 6 à 19H00
Alto	Benoît Gilot	Me 8 à 18H00
Musique de Chambre	Benoît Gilot	Me 8 à 18H00
Violoncelle	Pascale Mattot	Ma 7 à 18H00
Flûte à bec	Joëlle Lanscotte	Me 8 à 19H00
Flûte traversière	Laurence Dellisse	Ma 7 à 19H00
Saxo - clarinette	Dominique Vanackere Rudi Colin	Me 8 à 19H00 Lu 6 à 19H00
Cuivres	Dominique Bodart	Lu 6 à 20H00
Piano	Fabienne Ghiotto Françoise Hilger Vincent Mossiat	Ma 7 à 20H00 Ma 7 à 19H00 Ma 7 à 18H00
	Alessandra Vistosi	Lu 6 à 18H00
Guitare	Nadine Rooseleir Pierre-Paul Rudolph	Lu 6 à 19H00 Ma 7 à 18H00
Jazz	Nathalie Lories Daniel Stockart	Ma 7 à 20H00 <i>[Hanret]</i> Ma 7 à 20H00 <i>[Hanret]</i>

ACADÉMIE

COTISATION

cotisation asbl de 500 BEF / famille

MINERVAL

- gratuit pour les élèves du primaire ou nés après le 1/1/88
 - 2.070 BEF pour les élèves du secondaire ou nés entre le 15/10/81 et le 31/12/83
 - 5.070 BEF pour les élèves nés avant le 1/10/81
- Exemptions possibles (chômage, 3ème enfant, etc...) Toutes précisions lors des inscriptions.*

1 bulletin de virement sera rempli avec l'aide du personnel en fonction lors des inscriptions.

SERVICES OFFERTS PAR L'ASBL

1) MINERVAL FINANCÉ PAR L'ASBL

Pour ses membres en ordre de cotisation pour 99-00, l'asbl peut avancer le montant du minerval d'un ou plusieurs membres d'une même famille pour peu que le montant total soit au moins de 5.000 BEF.

- Procédure :* — 1) remettre 2 chèques datés du 1/2/00 pour l'un, et du 1/5/00 pour l'autre, d'un montant le plus proche possible du tiers du coût global (familial, le cas échéant).
- 2) remplir un bulletin de virement daté du 1/9/99 pour le solde.

2) INTERVENTION DE L'ASBL DANS LE MINERVAL DES ÉLÈVES ADULTES INSCRITS SEULEMENT EN ENSEMBLE VOCAL OU INSTRUMENTAL.

Pour ses membres en ordre de cotisation pour 99-00, l'asbl a décidé d'augmenter son intervention et de rembourser 3.000 BEF du montant du minerval d'un élève adulte (18 ans min) inscrit au chœur ou à 2 ensembles instrumentaux (2 périodes / semaine) et ne suivant aucun autre cours, ni à Éghezée, ni dans une autre académie.

- Procédure :* — remplir un bulletin de virement daté du 1/9/99 pour le montant de 2.170 BEF.
- l'asbl réglera le solde du Minerval à la Communauté Française.

REMARQUES GÉNÉRALES

1° Les virements sont remplis sur place. Chacun les reprend chez soi et les dépose à sa banque personnelle dans les meilleurs délais, afin que le compte provisoire de l'école soit crédité au plus tard le 30/09 et que le transfert à la Communauté Française puisse se faire dans la période légale.

L'inscription d'un élève ne pourra être confirmée si le versement du minerval n'a pas été effectué dans les délais fixés ci-dessus.

2° Les chèques (uniquement pour les financements) sont mis en coffre à la banque par l'asbl et encaissés aux dates indiquées.

À TOUS LES ÉLÈVES INSTRUMENTISTES...

Dès la fin de vos études de Formation Musicale (fin de 5^{ème}, la 6^{ème} étant un perfectionnement facultatif accessible à certaines conditions), vous vous trouvez devant le choix d'une seconde période de cours.

Diverses possibilités s'offrent à vous...

— **l'histoire de la musique** qui, chaque année, se propose de découvrir activement quelques chefs-d'œuvre de la musique. Si vous aimez le beau répertoire, si vous voulez apprendre à mieux l'apprécier, ce cours est fait pour vous!

Les occasions de pratiquer la musique en groupe ne manquent pas :

— **un ensemble vocal**, qui vous permettra de participer activement à quelques concerts au cours de l'année. Seule condition : aimer chanter!

— **un ensemble instrumental**.

Vous avez le choix entre : - l'ensemble de musique ancienne (cordes et bois),
- le "bouche à oreille", nouvel ensemble pour adultes (dès 20 ans),
- le big band (cuivres et saxos),
- le "projet Maurane" (tous instruments),
- l'ensemble à cordes,

et, cela vaut la peine d'en parler... :

— **la musique de chambre**. Ce cours permet une découverte privilégiée du répertoire classique, romantique et moderne. Dès la 6^{ème} année de pratique instrumentale, vous pouvez vous insérer dans un groupe formé de 2 à 6 élèves et partager la mise en place de concerts donnés traditionnellement dans la petite salle d'Hanret. Cela demande bien sûr un peu d'investissement personnel, mais le résultat est souvent bien encourageant. Comme le dit avec humour Benoît Gilot, le professeur responsable de ce cours, «avec la musique de chambre, vous ne resterez pas... endormi derrière votre instrument!»

— **"Corps / rythme / voix"** pour tous ceux que le travail de la voix en relation avec le rythme corporel intéresse. Se renseigner auprès de Françoise Bronchain, présente le 6 septembre pour détailler à chacun le contenu de son atelier.

À TOUS LES FANS DE PASCALE DOSSOGNE, DE JOËLLE LANSCOTTE ET... DE LA MUSIQUE ANCIENNE

Juste derrière la frontière française, non loin de Cul-des-Sarts, ronronne depuis des siècles un joli village du nom quasi logopédique de **REGNIOWEZ**. Il ne ronronnera cependant pas le **dimanche 26 septembre**, et pour cause : Joëlle Lanscotte, à la flûte à bec et au chant, et Pascale Dossogne à l'orgue donneront à **15H00 dans l'église du village** le plus beau concert qui soit!

Outre les qualités bien connues de nos deux musiciennes, les raisons ne manquent pas de prendre sa voiture et de se rendre à Regniowez à l'heure dite : l'orgue, nouvellement restauré, est un instrument merveilleux (mécanique et tuyaux du 17^{ème} siècle) et le lendemain du concert, le 27 septembre, est un jour de congé. Ajoutons que la Thiérache est une région des plus bucoliques et vous avez ainsi tous les ingrédients de la recette magique du dimanche actif et réussi (*il ne pleut jamais en Thiérache*).